PIECES JUSTIFICATIVES - DEMANDE D'AIDE

Intervention 73.03B du Plan Stratégique National 2023-2027

Aide à la mécanisation forestière et au transport des bois

Pièces justificatives	Type de bénéficiaire concerné/ Type de projet
ANNEXES A COMPLETER	
Annexe des dépenses *Téléchargeable sous AIDEN ou voir modèle fourni dans le dossier d'AAP*	*Obligatoire pour tous*
Annexe « Critères d'appréciation du projet » *Téléchargeable sous AIDEN ou voir modèle fourni dans le dossier d'AAP*	*Obligatoire pour tous*
Annexe de confirmation du respect des règles de la commande publique *Téléchargeable sous AIDEN ou voir modèle fourni dans le dossier d'AAP*	*Obligatoire pour tous*
Attestation d'absence de conflit d'intérêt *Téléchargeable sous AIDEN ou voir modèle fourni dans le dossier d'AAP*	*Obligatoire pour les structures qualifiées de droit public, pour tout marché public à forme adaptée ou formalisée*
PIECES RELATIVES AU DEMANDEUR	
Relevé d'identité bancaire	*Obligatoire pour tous*
Pièce d'identité du représentant légal en cours de validité : Carte Nationale d'Identité ou passeport	*Obligatoire pour tous*
Document de délégation de pouvoir	*Obligatoire si le responsable signataire des documents joints est différent du représentant légal ou si le valideur sous AIDEN est différent du représentant légal*
K-Bis de moins de 3 mois	*Obligatoire pour les demandeurs sous forme sociétaire*
Avis de situation au répertoire SIRENE	*Obligatoire pour tous*
Dernière version signée et déposée des statuts	*Obligatoire pour tous, sauf pour les micro-entreprises*
Deux derniers comptes de résultat, bilans afférents avec liasses fiscales *Documents signés et tamponnés par l'expert-comptable, le cas échéant, et pour les associations, par le représentant légal*	*Obligatoire pour tous*
Budget prévisionnel de l'association *Document signé par le représentant légal de l'association.*	*Obligatoire pour les associations*

Liste des membres du Conseil d'Administration et du bureau	*Obligatoire pour les associations*
Récépissé de déclaration de l'association en Préfecture ou parution au Journal Officiel	*Obligatoire pour les associations*
Procès-verbal d'Assemblée Générale validant l'élection du Président	*Obligatoire pour les associations*
Procès-verbal de l'organe compétent, approuvant l'opération et son plan de financement	*Obligatoire pour les associations*
Attestation de régularité fiscale de moins de 6 mois	*Obligatoire pour tous. Document émis par les services compétents.*
Attestation de régularité sociale de moins de 6 mois	*Obligatoire pour tous. Document émis par les services compétents.*
Attestation des services fiscaux, ou document probant équivalent, précisant votre situation au regard de la TVA *Le document doit préciser l'assujettissement total, partiel détaillé ou le non-assujettissement à la TVA*	*Obligatoire si les dépenses présentées incluent la TVA.*
Attestation de l'expert-comptable/commissaire aux comptes mentionnant que le chiffre d'affaires lié aux activités d'exploitation forestière est supérieur à 50%.	*Obligatoire pour les entreprises et groupements d'entreprises et transporteurs (hors codes APE 0210Z ; 0220Z ou 0240Z).*
Organigramme détaillant les parts sociales. *L'organigramme doit inclure l'ensemble des structures associées et schématiser l'ensemble de la holding.*	*Obligatoire pour les groupes ou filiales de groupes.*
Certification de gestion forestière durable *à défaut : attestation du représentant légal ou preuve de démarche, cf. AAP*	*Obligatoire pour tous, hors transporteurs*
Charte de confiance de récolte de bois signée *ou preuve qu'en cours de signature*	*Le cas échéant*
PIECES RELATIVES AUX DEPENSES PRESENTEES	
Devis retenus, devis opposables permettant l'appréciation du coût raisonnable	*Obligatoire pour tous*
Note justificative du choix du devis le plus cher	*Obligatoire pour chacune des dépenses dont le devis retenu n'est pas le moins cher parmi les offres proposées.*
Demande de dérogation à l'analyse des coûts raisonnables *Téléchargeable sous AIDEN ou voir modèle fourni dans le dossier d'AAP*	*Obligatoire si aucun fournisseur ou prestataire n'est en mesure d'émettre un devis opposable pour la dépense présentée.*
Preuves de sollicitation de fournisseurs ou prestataires, et preuve de réponses négatives	*Obligatoire si aucun fournisseur ou prestataire n'est en mesure d'émettre un devis opposable pour la dépense présentée. Une quantité suffisante de sollicitations devra être justifiée*
Pièces de marché public	*Si le marché est déjà notifié à la demande d'aide. Obligatoire pour les structures qualifiées de droit public si l'opération est soumise au respect du Code de la commande publique.*
Pièces relatives au crédit bailleur	

Engagement ou accord de principe de l'organisme bancaire	*Obligatoire en cas de crédit-bail*
Adresse email générique de l'organisme crédit-bailleur	*Obligatoire en cas de crédit-bail et si connu à la demande d'aide*
Relevé d'identité bancaire de l'organisme bancaire	*Obligatoire en cas de crédit-bail et si connu à la demande d'aide*
K-bis du crédit-bailleur	*Obligatoire en cas de crédit-bail et si connu à la demande d'aide*
Avis de situation au répertoire SIRENE de l'organisme bancaire	*Obligatoire en cas de crédit-bail et si connu à la demande d'aide*
Pouvoir du signataire ou délégation de signature du crédit-bailleur pour la signature de la convention attributive FEADER	*Obligatoire en cas de crédit-bail et si connu à la demande d'aide*
AUTRES PIECES JUSTIFICATIVES	
Autres pièces complémentaires jugées utiles à la compréhension du dossier	